

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
Comté de Maskinongé


AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par Gilles Frappier, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa session ordinaire du conseil tenue le deuxième jour du mois de juillet, deux mil dix-neuf (2019-07-02), un règlement portant le numéro # 430-2019.

Objet : « Règlement 430-2019 établissant les normes relatives au service de collecte et de dispositions des ordures ménagères et l'utilisation de l'écocentre municipal ».

DONNÉ à Saint-Alexis-des-Monts,
Ce 3^{ème} jour du mois de juillet, deux mil dix-neuf (2019-07-03).

Signé :




Gilles Frappier, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 3^e jour de **juillet deux-mil dix-neuf (2019-07-03)**.

Signé :



Gilles Frappier, secrétaire-trésorier